# Les bonnes feuilles

Extraits choisis de l'ouvrage



# **AVANT-PROPOS**

Comme nous l'avons annoncé en avant-propos de notre tome II, voici « Les institutions d'un "retour". » Il s'agit, cette fois, de réussir la « montée », le saint « pèlerinage », qui sera enfin le « retour » à la Maison (bayt) d'Abraham, dont la première tentative, conduite en 614 à la faveur de la victoire des Perses contre Byzance, fut un échec pour les enfants d'Ismaël.

Après avoir médité les leçons de ce « calvaire », selon son expression, l'auteur a livré le fruit de son expérience douloureuse dans la sourate III. Puis il a rassemblé de nouveau son monde... Où? Les sourates IV et V permettent de répondre à cette question par une féconde hypothèse que nous laissons au lecteur le soin de découvrir et d'apprécier.

En tout cas, La Mekke, but actuel du pèlerinage des musulmans en Arabie Saoudite, est toujours absente de l'horizon: ce point demeure hors de doute. Nous avons démontré que l'existence d'une « République marchande » en ce site particulièrement insalubre du Hedjaz, avant l'islam, est un mythe uniquement fondé sur les légendes arabes postislamiques. « Mekka » n'est jamais mentionnée dans le Coran, mais seulement « Bakka » en un seul passage (III 96). Selon le sens obvie du texte et du contexte ce mot désigne le « val de bâkâ' », au nord de la vallée de Hinnom, à l'ouest de Jérusalem 1.

Même le Père Michel Lagarde, dans la recension qu'il a consacrée à notre tome II, ne trouve rien à opposer à cette conclusion<sup>2</sup>. Le savant Père Blanc commence en effet par déclarer qu'il

<sup>(1)</sup> Voir le plan de Jérusalem à l'époque byzantine, infra, p. 251.

<sup>(2)</sup> Islamochristiana 16 (1990), Rome, p. 311-315.

# I. L'ORPHELIN

<sup>2</sup> Donnez aux orphelins leurs biens et ne séparez pas ce qui est dû de ce qui est bon, et ne mangez pas leurs biens, mais seulement vos biens. Il y a là une obligation grave.

#### REMARIAGE

<sup>3</sup> Et si vous vous mariez pour ne pas laisser [vos enfants] orphelins, prenez [pour épouse] qui vous plaît parmi les femmes, une deuxième, et une troisième et une quatrième. Mais si vous craignez de n'être pas bienveillant, une seule, ou celle que commande votre foi jurée. C'est là le plus équitable, pour ne point commettre l'iniquité.

## HÉRITAGE

- <sup>4</sup> Donnez aux femmes ce qui leur revient d'héritage. Mais si elles vous favorisent de quelque chose sur cela même, mangez-le, profitant [de ce que vous êtes leurs] maris.
- <sup>5</sup> Et ne donnez pas aux écrasés vos biens que le Dieu a consacrés à votre subsistance. Mais nourrissez-les avec cela, et vêtez-les, et dites-leur une parole de douceur.
- <sup>6</sup> Mettez à l'épreuve les orphelins jusqu'à ce qu'ils achèvent le temps de probation, et si vous avez pris femme choisie parmi eux, poussez vers eux leurs biens au lieu de les dévorer par le feu et la dispersion, afin qu'ils croissent. Celui qui est accablé et qui se lasse, celui qui est racheté, qu'il mange avec douceur.

Lorsque vous les mettez en possession de ce qui leur appartient, témoignez contre eux, et que l'on s'incline, avec le Dieu pour tenir les comptes.

<sup>7</sup> Aux pèlerins [revient] une part de ce qu'ont laissé les parents et les proches, et aux femmes [revient] une part de ce qu'ont laissé les parents et les proches. Peu ou prou, [que ce soit] une part déterminée. <sup>8</sup> Et lorsque ceux de la parenté tirent au sort, donnez aussi une part aux orphelins et aux pauvres, et dites-leur une parole de douceur. <sup>9</sup> Et vite, ceux qui, laissant à leur mort une descendance

pardonne ce qui est à part cela, à qui il veut. Car, quiconque emmêle avec le Dieu ouvre [la porte] à un énorme péché.

<sup>49</sup> N'as-tu pas vu ceux qui se purifient eux-mêmes? Mais non! c'est le Dieu qui purifie qui il veut. Alors, ils ne laisseront pas dans l'ombre un [seul] fil.

50 Prends garde à la façon dont ils forgent sur le Dieu une interprétation mensongère qui incline à un péché flagrant.

III 75, 78, 94 III 23; IV 44 Jn 12 32; 19 13; 20 17; Ac 1 9 Is 44 9-20; 45 20; 46 1-2; II 257 +

- 51 N'as-tu pas vu ceux qui ont reçu une partie de l'Écriture? Ils croient à celui qui est élevé et aux idoles. Ils disent à ceux qui ont
- 49. « ceux qui se purifient eux-mêmes », 'al-laqîna yuzakkûna 'anfusahum. Hébreu biblique zâkâh, au piel: « purifier ». Ceux-là « emmêlent » ce qui est de Dieu et ce qui est de l'homme.

« un [seul] fil », fatîlan. Hébreu pâtîl. Blachère et Masson: « une pellicule de datte » deux fois (ici et infra, v. 77). Mais la troisième et ultime fois: « un fil » (XVII 71). Pour « purifier », Dieu porte la lumière partout, ne laissant pas dans l'ombre la moindre impureté.

50. « Prends garde », 'unzur (II 50 +).

« ils forgent une interprétation », yastarûna. Hébreu pâtar, « ouvrir » (supra, v. 48), d'où « expliquer, interpréter » (III 24 +, 94). Le verset 51 va nous apprendre en effet que ces gens ont « reçu une partie de l'Écriture ». Leur « mensonge » est donc forgé à partir de leur « interprétation » de l'Écriture.

« mensongère », litt.: « le mensonge », 'al-kadiba. Hébreu kâzâb, « mensonge (Ps 4 3; Pr 6 19), tromperie (Ez 13 6), idole (Am 2 4) » (cf. III 75, 78, 94). Le verset 51 va préciser la nature de ce mensonge.

« qui incline », kafã. Hébreu kâphaph (II 137; III 124; IV 6, 45). Si « un fil » n'est pas à l'abri du regard inquisiteur de Dieu, à plus forte raison le « péché flagrant », 'itman mubînan, de mensonge.

51. « celui qui est élevé », 'al-jibt. Hébreu gâbah, « être élevé ». Unique emploi dans le Coran. Blachère renonce à traduire : « Ils croient aux Jibt » ; il s'abstient de tout commentaire. Masson ne traduit pas davantage, et note : « Ce nom désigne de fausses divinités analogues aux tagût !. » Mais aucune preuve ne soutient cette affirmation.

Commençons par observer qu'il n'y a pas de raison de lire ici un pluriel. Le mot évoque cette « éminence », « en hébreu gabbatha » (In 19 13) où Pilate fit sièger Jésus, et dont saint Jean a perçu le symbole. L'« Heure » de la Passion de Jésus est aussi celle de son exaltation, accomplissant ce qu'il avait dit: « Et moi, une fois élevé de terre,

<sup>(1)</sup> Le Coran, p. 816, n. 51. Note supprimée dans l'édition bilingue.

#### **PROLOGUE**

La sourate IV débute comme le discours de saint Paul à l'Aréopage. Celui-ci déclare que Dieu « a fait d'un seul être tout le genre humain pour qu'il habite sur toute la face de la terre » <sup>1</sup>. Mais l'auteur de la sourate IV se réfère directement au récit biblique de la création du couple originel et de la multitude « des êtres qui se meuvent » (rijâlan) « à partir d'une seule âme » (min nafsin wâḥidatin) <sup>2</sup>. Le choix du mot rijâlan, dérivé de la racine biblique râgal, « se mouvoir », fait écho à Is 42 5, selon la version des Septante : « Ainsi parle le Seigneur Dieu, qui a fait le ciel et l'a fixé, qui a affermi la terre et ce qui s'y trouve, et qui donne souffle au peuple qui est sur elle et esprit à ceux qui marchent sur elle. »

Après ce bref rappel de l'œuvre du Dieu créateur, le préambule s'achève sur une invitation à la confiance dans ce Dieu qui donne aussi la fécondité capable de restaurer un peuple atteint par le désastre de 614, même si ce désastre fut lui-même une œuvre de son vouloir, comme la « carie » (raqîb) pénètre les os<sup>3</sup>.

Dans une première partie, la sourate énonce les conditions de cette restauration, comme un «commandement» (wasiyyatan) issu du Dieu «compatissant avec puissance» ('alîmun ḥalîmûn) 4. Une seconde partie traite du combat par lequel cette restauration triomphera.

# PREMIÈRE PARTIE : LE COMMANDEMENT DU DIEU

#### I. L'ORPHELIN

La compassion divine se penche d'abord sur « les orphelins » ('al-yatâmâ) selon l'enseignement biblique: « C'est lui qui fait droit à l'orphelin (yâtôm) et à la veuve. 5 » La sourate II a déjà mentionné leur cas, parmi les œuvres de miséricorde 6, à la manière de l'Ancien Testament 7. Une disposition prescrit que les orphelins de guerre auront la vie sauve et qu'on les adoptera pour frères 8. Il en résulte « une obligation grave » (ḥûban kabîran) que l'auteur développe en plusieurs points 9.

<sup>(1)</sup> Ac 17 26. - (2) IV 1; cf. Gn 2 7. - (3) Cf. Os 5 12; Ha 3 16. - (4) IV 12. - (5) Dt 10 18. - (6) II 83, 177, 215. - (7) Ex 22 21-23. - (8) II 220. - (9) IV 2.

se purifient eux-mêmes », prétendant trouver en eux-mêmes le principe de leur propre justification, au mépris du «torrent» et de la «glaise» du chemin. C'est qu'ils ont foi en «celui qui est élevé» ('al-jibt) ainsi qu'aux «idoles» ('aṭ-ṭâġût). L'auteur parle en «énigmes», comme il nous en a prévenus¹. Mais il est clair qu'il s'en prend au culte voué par les chrétiens à Jésus et aux saints qu'ils prennent pour modèles, disant: «Voilà ceux qui montrent, mieux que les fidèles, un sentier.» Eux aussi sont des maudits²!

Voilà donc les chrétiens et les juifs renvoyés dos à dos. Les premiers ont accaparé le Royaume, alors que le Dieu l'avait donné jadis à « ceux d'Abraham » ('ala 'ibrâhîm) avec « l'Écriture et la Sagesse » ('al-kitâba wa-l-ḥikmata). Les uns ont cru, les autres ont dressé des obstacles, reniant les « versets » ('ayât) de la révélation. À ces derniers, apostats, est réservé le feu de la Géhenne où ils subiront le supplice prométhéen d'une peau sans cesse restaurée pour alimenter éternellement la flamme<sup>3</sup>.

En revanche, ceux de cette même famille d'Abraham qui croient aux versets de l'Écriture et de la Sagesse jadis révélés à leurs pères, et qui « travaillent à la victoire » ('amilû ş-şâliḥat) de la véritable « restauration » ('al-'adab): celle du « royaume » ('al-mulk) de Jérusalem, ceux-là seront introduits dans des « jar-dins » (jannât) irrigués par des canaux souterrains. Là, ils demeureront dans l'action de grâces, en compagnie d'épouses purifiées, « à l'ombre d'un toit » (zillan zalîlan) 4.

À ces croyants, le Dieu ordonne de confesser leur foi auprès des enfants d'Abraham, juifs et chrétiens, et de juger de leurs différends, avec bienveillance et douceur<sup>5</sup>. Mais les chrétiens, eux, « fulminent » (yaz umûna), en appellent à Jésus et aux saints, leurs « idoles » (tâgût), contre les juifs. Ils en sont venus à faire obstacle à la montée vers Jérusalem<sup>6</sup>.

Il semble qu'ils furent contraints à marcher par la force<sup>7</sup>. Pourtant, eux aussi « deviendront entièrement parfaits » (yusallimû taslîman) s'ils demandent et obtiennent leur pardon par la médiation de « l'oracle » ('ar-rasûl)<sup>8</sup>.

<sup>(1)</sup> IV 13-14. - (2) IV 48-52. - (3) IV 53-56. - (4) IV 57. - (5) IV 58-59. - (6) IV 60-61. Cf. infra, v. 119. - (7) IV 62-63. - (8) IV 64-65.

MINHÂG V 48

de la Torah et nous lui avons donné l'Évangile en lequel [est] une Voie et une Lumière et une justification pour ce qui est "entre ses v44+ mains" de la Torah, et une Voie et un conseil pour les prédestinés. 11 66+, 275+;

<sup>47</sup> Que les gens de l'Évangile jugent donc d'après ce que le Dieu 111 138 y a fait descendre. Car quiconque ne juge pas d'après ce que le Dieu a fait descendre, voilà les schismatiques.

#### MINHÂG

48 Vers toi nous avons fait descendre l'Écriture avec la Loi, justification pour ce qui est "entre ses mains" moyennant l'Écri- 1197+ ture et la foi en elle. Juge entre eux selon ce que le Dieu a fait

qui demeure incomprise de Blachère. Elle renvoie au thème rabbinique des mains de Moïse, appliqué ici à Jésus, peut-être à cause de la parole de saint Jean-Baptiste: «Le Père aime le Fils; il a tout remis en sa main » (In 3 35), fondement de la royauté du Christ contre laquelle l'auteur ne cesse de polémiquer (supra, v. 40 +).

L'insistance de l'auteur sur ce thème évoque les nombreuses mains tracées sur le rocher, dont le dessin a été relevé par les Pères Jaussen et Savignac au cours de leur voyage à Médaïn-Saleh en 1907 (ci-contre, p. 234).

«l'Évangile», 'al-'injîla (III 3+, 48, 65). Le mot était absent de la sourate II; il ne paraît pas une seule fois dans la sourate IV, mais reparaît dans la sourate V avec insistance: cinq fois nommé (v. 46, 47, 66, 68, 110). Par la suite, on n'en reparlera plus que quatre fois (VII 157; IX 111; XLVIII 29; LVII 27).

« une Voie et une Lumière », hudan wa-nûrun. L'Évangile est considéré par l'auteur comme une lampe, à l'égal de la Torah (supra, v. 44 +). Mais dans l'Évangile. Jésus disait tout autre chose : « Je suis la lumière du monde. Qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais aura la lumière de la vie. » (Jn 8 12) Soyons donc attentifs à saisir la pensée de l'auteur. Ou'entend-il par « Évangile », et quelle conception se fait-il de la Personne de « Jésus, fils de Marie »?

47. « les schismatiques », 'al-fasiquna. Hébreu rabbinique pasaq (II 26 +). Nous avions déjà supputé que ce terme qualifiait les chrétiens (II 99 +, III 82 +). Cette fois, c'est clair.

#### MINHÂG

48. «l'Écriture », 'al-kitâba: l'expression désigne les sourates I à IV. « avec la Loi », bi-l-haqqi: ces premières sourates contiennent en effet de nombreuses règles morales et juridiques.

## DE LA ROCHE DU DÉSERT À LA TERRE SAINTE

les lieux du crime, c'est-à-dire en Terre sainte, là où juifs et chrétiens s'entre-tuent<sup>1</sup>. L'allégorie est transparente: elle désigne l'auteur venu rappeler ceux qui sont «fidèles » à se «réunir en bandes » (jahada) dans le « sentier » du Dieu<sup>2</sup>.

# III. ÉVANGILE, TORAH ET MINHÂG

Sa mission est de juger entre eux, chacun selon sa loi: les juifs selon la Torah ('at-tawrâtu) exprimée par le talion, les chrétiens selon l'Évangile ('al-'injîl), exprimé par le mot de « justification » (muṣaddiqan), mais les uns et les autres en fonction de l'« ajout » (šir 'atan) et de la « coutume » (minhâjan) inspirés d'en-haut à l'auteur.

Le seul péché irrémissible est celui d'apostasie<sup>4</sup>. S'en rendent coupables ceux, juifs ou nazôréens, qui refusent de se ranger sous la Loi contenue dans les sourates I à IV, considérées par l'auteur comme «Écriture» (kitâb) « que le Dieu a fait descendre »<sup>5</sup>.

En revanche, ceux qui persévèrent, ceux qui « sont fidèles » ('amanû) sont l'objet d'une prédilection du Dieu, pour former « un peuple » (qawm) mais un peuple différent des autres qui l'ont précédé: « le peuple des peuples » (lawmata lâ 'imin) 6.

# DEUXIÈME PARTIE : LE ROYAUME D'ÉLOHIM

# IV. MARCHE DANS LE DÉSERT

En sont exclus ceux qui se détournent et se moquent, par un juste renversement des sorts : jadis, Ismaël, fils d'Agar, « se moquait d'Isaac » (Gn 21 8 selon l'hébreu). Aujourd'hui, ce sont les enfants d'Israël, descendance d'Isaac, qui « prennent en dérision et moquerie » les enfants d'Ismaël?

Bien que certains de ces railleurs appartiennent à « un peuple qui n'est pas tortueux », l'auteur les interpelle tous sous l'appellation commune de « gens de l'Écriture » ('ahla l-kitâbi): « enfants d'Israël » et « nazôréens », autrement dit juifs et chrétiens

<sup>(1)</sup> V 31. - (2) V 35. - (3) V 45-50. - (4) V 36-37. - (5) V 48-53. - (6) V 54-55. (7) V 56-57.

## LA KA'BA

Actuellement, la Ka'ba, « le sanctuaire le plus fameux de l'islam, appelé le temple ou la maison de Dieu (Bayt Allâh) » 1, est située à La Mekke, au milieu de la cour de la grande mosquée<sup>2</sup>. Toute la question est de savoir ce que ce mot désigne dans la sourate V, à une époque où, nous l'avons démontré, La Mekke n'existe pas encore<sup>3</sup>.

Le mot apparaît pour la première fois au verset 6, dans l'expression 'ilâ l-ka'bayni, « jusqu'à la plante », apportant une précision remarquable à la purification rituelle déjà prescrite au verset 43 de la sourate IV en instituant un bain complet, de la tête aux pieds: « Oignez-vous la tête et les pieds jusqu'à la plante. » Nous l'avons noté en expliquant ce verset: il serait plus exact de traduire « jusqu'à la base », le grec kubos, « cube », désignant les pierres d'assise d'une maison.

En effet, c'est là un point que nul ne conteste: « Le nom de Ka'ba provient de la forme à peu près "cubique" de ce sanctuaire», explique le Père Jomier. Il ajoute: « Le mot servait d'ailleurs, jadis, à désigner certains sanctuaires de même forme. 4 » Il est étonnant que le savant dominicain n'indique pas lesquels, ne serait-ce qu'aux fins de comparaisons, toujours fécondes en histoire des religions.

Notre exégèse de la sourate V nous conduit à identifier deux sanctuaires de cette sorte: le premier se situe à Pétra, point de départ de l'auteur et de ses « fidèles », où réside le « Seigneur de la Ka'ba », bâliga l-ka'bati (V 95). Le second est aux portes de

<sup>(1)</sup> Jomier, EI, article Ka'ba, t. IV, p. 331. - (2) Cf. figure 21 de notre tome II, p. 308.

<sup>(3)</sup> Ibid. Appendice III, La Mekke, p. 265-276. - (4) Ibid.

#### **POSTFACE**

regrettable dans l'œuvre du Père Théry, que des disciples exploiteront jusqu'à l'indignité, provoquant l'écœurement du lecteur. Ces gens-là sont aujourd'hui dressés contre nous, n'hésitant pas à nous accuser d'être payés par l'Arabie Saoudite, et annonçant même que nous allons nous faire musulmans!

Laissons dire, et poursuivons notre dessein qui est de faire œuvre de science, œuvre légitime, œuvre charitable, comme je l'ai écrit en postface à votre premier volume.

Qu'est-ce que l'islam, en toute vérité? C'est un retour au judaïsme, mais non pas pur et simple, comme serait un retour au judaïsme talmudique.

Prescriptions alimentaires, loi du talion, règles de pureté légale, lois matrimoniales, et surtout circoncision: il s'agit bien d'« embrasser le judaïsme » (hâda). L'expression a paru une fois en II 62. Puis elle revient à deux reprises dans la sourate IV (v. 46 et 160), à trois reprises dans la V (v. 41, 44, 69).

Mais la nouveauté l'emporte sur la répétition des choses révolues : cette invitation s'adresse aux enfants d'Ismaël, fils d'Agar, et rejette les détenteurs du judaïsme primitif au second rang, comme le laisse entendre l'ordre d'énumération des Patriarches : « Abraham, Ismaël, Isaac » (IV 163).

Il s'agit là d'un judaïsme réellement inédit, d'ailleurs confronté à une «christologie» elle-même d'un étonnant "modernisme"... L'affirmation de la divinité du Christ ne serait qu'« interprétation postérieure», et « mensongère », car « Jésus fils de Marie » n'aurait jamais émis pareille prétention. Telle est la "révélation" de la sourate V. C'est « le Dieu » qui est Roi, et non pas le Christ!

Nous sommes mis au pied du mur, je veux dire: invités à engager une controverse pleine de courtoisie, dans le respect mutuel, tant avec les juifs qu'avec les musulmans, dans la pensée d'accéder ensemble à la pleine Vérité divine et aux fruits de la bénédiction promise à Abraham en faveur de toutes les nations.

Paradoxalement, je crains que l'obstacle ne vienne pas tant des juifs ou des musulmans, que de l'islamologie occidentale, tant elle demeure prisonnière, et contente, dans son carcan traditionnel.

#### **POSTFACE**

Blachère est la figure emblématique de cette interprétation du Coran, figée dans ses incohérences, contradictions, contresens et absurdités affirmées tranquillement sur fond d'athéisme bétonné, indifférent à toute vérité historique et religieuse.

Tandis qu'aux croyants sincères, tant de l'islam que du judaïsme, et plus encore à ceux de notre sainte religion catholique, la constante référence de l'auteur à la Torah et à l'Évangile, mise en lumière par vous, constitue non seulement la clef d'un texte rendu, de ce fait, intelligible et cohérent, mais encore et surtout une pressante invitation à retourner ensemble à l'unique et pure vérité de la Révélation divine, afin de nous retrouver tous unis, s'il est possible, dans le même culte et le même amour. À cet égard, votre exégèse atteint un sommet qui me paraît à moi indépassable – mais la suite de vos travaux apportera peut-être de nouvelles merveilles – lorsque vous découvrez l'exploitation, faite par l'auteur, des discours de Jésus après la Cène (V 117).

Ainsi sommes-nous reconduits, par lui mieux que par les commentaires modernes, souvent modernistes, et généralement encombrés d'un appareil scientifique rebutant, au mystère de Jésus-Christ, Fils de Dieu, dans cette plénitude de vérité que saint Jean contempla et fut inspiré de révéler au monde.

L'auteur croit en la conception virginale de « Jésus fils de Marie »; vous l'avez démontré dans votre commentaire de la sourate III, au verset 47. L'appellation de « Jésus fils de Marie » constitue à elle seule, chaque fois que l'auteur l'emploie, une affirmation répétée de ce fait, considéré par lui comme indiscutable. Il est non moins certain, aux yeux du même auteur, que ce Jésus fils de Marie n'est pas Fils de Dieu. Pourquoi cette négation obstinée d'un dogme chrétien dont il a été visiblement instruit aux meilleures écoles ? Pourquoi ?

# L'immense orgueil d'un dissident

Pour expliquer cette négation de la divinité du Christ, les rapprochements que l'on a pu faire avec l'arianisme m'ont toujours paru aléatoires, parce que peu fondés, irréels, spéculatifs, abstraits. Au VII<sup>e</sup> siècle, la querelle arienne est enterrée depuis longtemps, elle n'est plus de saison. Votre exégèse nous révèle en revanche,